



Dossier

La clé des champs est-elle numérique ?

À l'heure des *smart cities*, la France n'a jamais eu autant besoin de ses campagnes. L'aspiration à une nouvelle qualité de vie est grandissante, et le Numérique permet de travailler avec le monde entier depuis n'importe quel village. Pour des politiques déchirés entre la vision « big is beautiful » et la découverte des vertus de la petite échelle, la lecture des équilibres entre urbains et ruraux est en train de changer en profondeur, et fait émerger la notion de « smart village ».

Nous sommes à la croisée des chemins. D'un côté, les métropoles se sont engagées dans une compétition mondiale qui entraîne une course à la croissance. Les plus grandes villes du monde se remplissent, voire débordent le plus souvent en bidonvilles, et selon les estimations, 50 % des populations mondiales vivent en ville et elles seront 75 % en 2050. C'est le scénario de continuité si l'on exclut toute prise de conscience liée à ce que veut dire la concentration urbaine en termes de qualité de vie...

Exode urbain

À l'échelle mondiale, l'exode rural semble donc être la règle, comme il l'a été entre 1870 et 1970 en France, période pendant laquelle 12 millions de Français ont rejoint les villes. Pourtant, un phénomène de moindre ampleur mais plus rapide a commencé il y a 40 ans : l'exode urbain. Selon Pierre Merlin, urbaniste et démographe auteur de *L'Exode Urbain* (La Documentation Française, 2009), 110 000 personnes quittent la ville pour la campagne chaque année quand 70 000 font le chemin inverse. Le solde est donc positif du côté des territoires ruraux, et emporte avec lui de nouveaux profils, les néo-ruraux, qui arrivent avec leurs habitudes de consommation, leurs ambitions et leurs envies d'entreprendre. Qu'est-ce qui les motive ? Le prix de l'habitat en agglomération qui a explosé ces vingt dernières années bien sûr, mais aussi l'aspiration à un mode de vie plus durable.

À leur manière, les grands projets de *smart cities* sont un symptôme des difficultés urbaines. Il s'agit de projets, souvent d'inspiration industrielle (IBM, Cisco, Toshiba), ayant vocation à résoudre, par la technologie et les réseaux, des problèmes que les grandes villes n'auraient pas si elles étaient moins grosses : pollution atmosphérique, embouteillages, délinquance,

saturation des services publics, problèmes de santé publique... Et quand il s'agit de restaurer le lien social, les grandes villes travaillent à l'échelle du « quartier », autrement dit le village dans la ville.

Ce constat posé, l'attractivité des territoires ruraux n'est pour autant pas devenue une évidence. 50 ans de politiques publiques déséquilibrées ont conduit à répondre à l'arrivée des néo-ruraux par une désertification des services publics – fermetures d'écoles, disparition des médecins, fermeture des administrations... – qui semblait vouloir les refouler vers les agglomérations. Une sorte de décalage dans l'Aménagement du Territoire. Aujourd'hui, selon Vanik Berberian, Président de l'Association des Maires Ruraux de France, et Maire de Gargillette-Dampierre dans l'Indre, « un citoyen rural coûte deux fois moins cher qu'un urbain », si l'on en croit les chiffres de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement, dotation financière de l'État aux Collectivités pouvant représenter jusqu'à 60 % de leur budget, et qui, répartie par habitant, montre un écart fort entre sommes allouées aux communes urbaines et rurales).

Internet et ce que l'on appelle les « nouvelles » technologies permettent certainement de faire une mise à jour profonde du logiciel de l'Aménagement du Territoire en France. En effet, les néo-ruraux sont familiers du Numérique. L'e-administration leur convient, ouverte 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. L'entrée du Numérique à l'école ne les inquiète pas, au contraire, et la téléconsultation médicale leur semble une option adaptée à la pénurie de médecins auto-organisée par la profession depuis trente ans à travers le numerus clausus. Pour eux, les territoires ruraux les plus attractifs seront ceux qui offriront la meilleure connectivité. La FIRIP (Fédération des Industriels des Réseaux d'Initiative Publique, qui regroupe les opérateurs et acteurs du déploiement du haut et du très haut débit dans les

par
SÉBASTIEN CÔTE,
Président de
RURALITIC



territoires ruraux) a mesuré que le taux de connexion d'un logement, de 56Kbits/sec à 10Mbits/sec pouvait faire varier la valeur d'un bien immobilier de 10 à 20 %. Autrement dit, une maison à la campagne qui n'a qu'un faible débit Internet, c'est un peu comme si elle n'avait pas l'eau courante !

Réconciliation autour d'une fibre optique

Cette intuition n'est pas nouvelle ; en 2004, deux Parlementaires s'en saisissent. Mais revenons sur le contexte de l'époque. Il y a 20 ans, l'État décide de privatiser France Telecom, en lui accordant la propriété du réseau téléphonique en fil de cuivre, et d'ouvrir à la concurrence le marché des télécoms. Dès lors, ce marché s'est épanoui autour de plusieurs acteurs, Orange, SFR, Bouygues, Free... générant des prix bas pour les consommateurs (les plus bas d'Europe) mais abandonnant de fait toute possibilité d'intégrer les télécoms dans une stratégie nationale d'aménagement du territoire. Les règles privées seules peuvent prévaloir, et très naturellement, les investissements des opérateurs se concentrent sur les aires urbaines, plus rentables du fait du ratio entre le nombre d'équipements, les kilomètres de tranchées et le nombre d'abonnés potentiels au mètre carré. Les autoroutes de l'information prennent leur départ, et les ruraux

"Internet et ce que l'on appelle les « nouvelles » technologies permettent certainement de faire une mise à jour profonde du logiciel de l'Aménagement du Territoire en France."

n'ont plus qu'à regarder passer les camions... C'est le Sénat, logiquement car c'est la chambre des territoires, qui lance l'alerte à la relégation des territoires ruraux. Les Sénateurs Philippe Leroy (Moselle) et Philippe Le Grand (Manche) portent une proposition de loi qui permet de modifier l'article L-25-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. C'est assez pointu mais cela change tout. Adoptée, cette proposition de loi permet

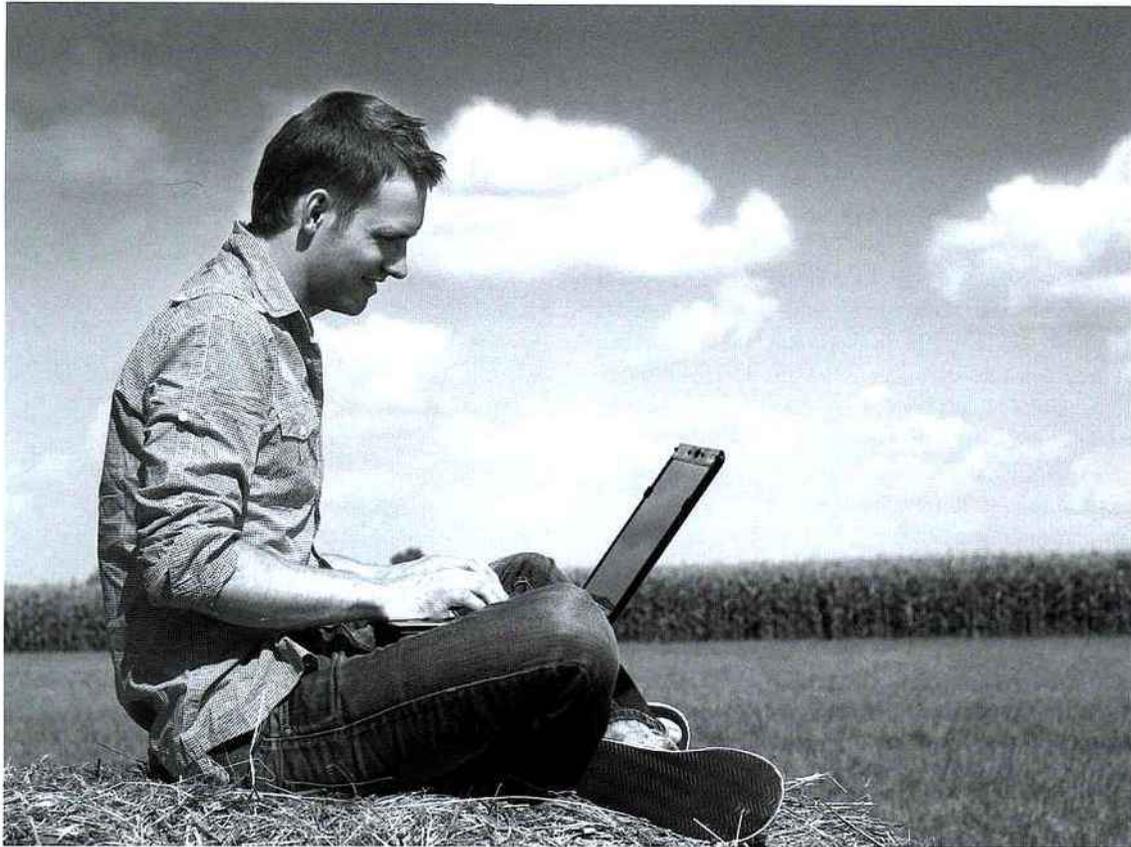
aux collectivités territoriales de devenir « opérateurs d'opérateurs », autrement dit de co-investir avec des opérateurs privés leur argent public dans des chantiers de déploiement du haut débit Internet, avec en plus un concours financier de l'État, voire de l'Europe dans certains cas ! Il s'agit là d'utiliser l'argent public pour corriger le risque de faible retour sur investissement de l'opérateur privé, une réduction du risque financier en somme.

La première vague des Réseaux d'Initiative Publique s'appuie majoritairement sur l'ADSL, les lignes télé-

phoniques, mais rapidement, l'explosion des usages, le web 2.0, le triple play (téléphone, TV et Internet) l'usage massif de la vidéo en ligne entraînent la nécessité de mettre en place un réseau de grande capacité, à Très Haut Débit, promesse qui ne peut être tenue à long terme que par la fibre optique. Le cuivre peut en effet apporter 100Mbits/sec à l'abonné, mais le signal chute fortement avec la distance depuis le central téléphonique. La fibre optique elle, peut porter des Gigabits sur des milliers de kilomètres. En février 2013, le Président de la République lance depuis Clermont-Ferrand le Plan National France Très Haut Débit. Ce plan mobilise, sur les territoires hors grandes agglomérations, plus de 20 milliards d'euros sur 10 ans, répartis en trois tiers entre Collectivités Locales, Etat et Opérateurs Privés. L'ambition est de parvenir à couvrir quasiment toute la population française en THD d'ici 2022. Aujourd'hui, on comprend que ce sera plutôt autour de 2027, mais ce chantier reste extrêmement rapide étant donné son ampleur. Le déploiement des réseaux à très haut débit dans la ruralité ouvre donc une perspective inédite aux territoires hier enclavés, demain connectés à la planète entière, dans un monde où les échanges dématérialisés constituent une part croissante de la richesse. C'est aussi une sorte de dynamique d'Aménagement du Territoire placée sous l'impulsion des élus locaux et des citoyens, et non plus d'une vision jacobine et technocratique qui avait notamment accouché de l'échec exemplaire des « villes nouvelles ». Finalement c'est très lié avec la philosophie d'Internet, un réseau horizontal qui met un terme aux hiérarchies et élabore des solutions sur la base des apports concrets des citoyens... Le travail n'est pas fini, mais tout est engagé, y compris l'amélioration de la couverture mobile, et l'enclenchement des réseaux d'objets connectés. Le coup est parti, et même si les élus restent très mobilisés et vigilants, au Parlement comme sur les territoires, on peut considérer que la partie est gagnée d'une égalité entre ruraux et urbains devant l'accès au Numérique. Ce n'est pas rien !

L'ère des smart villages

Dès lors, il est possible de prendre la clé des champs. Pas en tournant le dos à la ville – les interactions ville-campagne sont permanentes et les villes, petites et moyennes, ont un rôle essentiel de maillage et de cohésion territoriale – mais en vivant dans des territoires « choisis » et non subis. Le Numérique permet le télétravail, dont les entreprises perçoivent désormais les vertus : plus grande efficacité, recul des accidents de travail, meilleure implication, réduction des accidents de trajets... L'intérêt financier, écologique et per-



Crédit photo : Monika Olszewska-Fotolia.com

Un nouveau modèle est en train d'émerger. Les élus tentent de s'inscrire dans une vision d'ensemble. À l'échelle des Intercommunalités et des Pays, ils élaborent des projets de territoire, concertés, impliquant la société civile, et actionnant plusieurs leviers à la fois : l'économie, la solidarité, la mobilité, l'écologie...

sonnel de faire 40 kilomètres de voiture ou 1 h 30 de transports pour se rendre à son travail et y travailler... sur son ordinateur, n'est clairement pas démontré. L'intérêt contraire l'est de plus en plus. Les villages-dortoirs se raniment, les télé-centres deviennent des lieux de vie, installés en face des crèches qui se construisent (comme à Rieux-Volvestre où la société Relais d'Entreprises, créatrice de tiers-lieux de travail, a établi son siège). Bref, les modes de vie se font plus confortables. Au point même que certains viennent y entreprendre. Choisir sa vie, créer son business, les jeunes générations sont désormais de plus en plus dans cet esprit.

Un nouveau modèle est en train d'émerger. Les élus tentent de s'inscrire dans une vision d'ensemble. À l'échelle des Intercommunalités et des Pays, ils élaborent des projets de territoire, concertés, impliquant la société civile, et actionnant plusieurs leviers à la fois : l'économie, la solidarité, la mobilité, l'écologie... Ils créent des plateformes de transports et de covoiturage à la demande, organisent des circuits-courts alimentaires entre leurs établissements et les pro-

ducteurs locaux, ils digitalisent la gestion de l'énergie des bâtiments publics et de l'éclairage pour faire des économies, ils ouvrent des tiers-lieux, ouverts aux enfants, aux seniors, aux demandeurs d'emploi et finalement à tout le monde pour faire gagner la population en compétence numérique. Certains installent des cabines de téléconsultation dans leurs maisons médicales, d'autres proposent une plateforme de services administratifs en ligne complète et des services à la personne. D'autres enfin font des hackathons et soutiennent la création de startups au milieu de la campagne ! Un nouveau type de village s'invente, que Ruralitic a essayé de synthétiser dans son Manifeste des smart villages. Depuis 2005, cet événement qui se tient chaque année dans le Cantal (14 et 15 septembre 2016, château de Vixouze à Polminhac), créé à l'initiative de Vincent Descoeur, Président du Département, réunit les élus ruraux de toute la France pour les aider à concrétiser ces approches. La première année ils étaient 80. Pour son dixième anniversaire, l'an dernier, Ruralitic en a accueilli 600, face à Axelle Lemaire, Secrétaire d'État au Numérique. Elle a pu mesurer



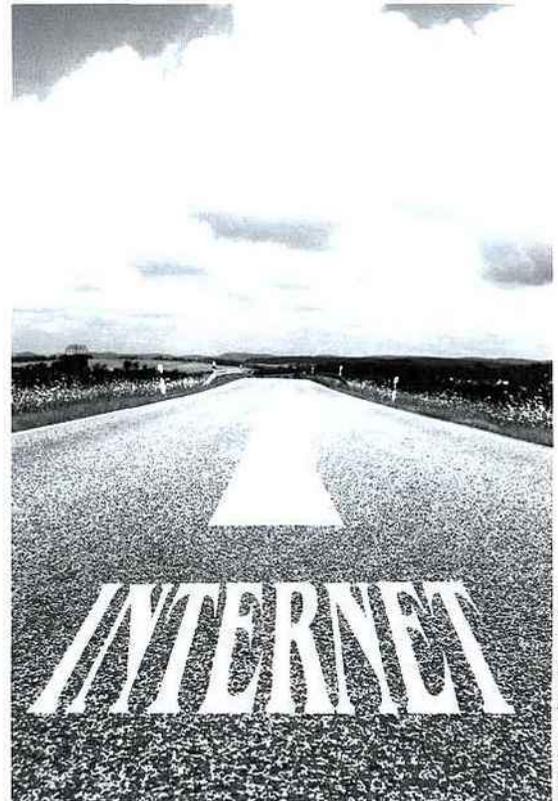
la mobilisation des territoires, leur capacité à innover et leur envie de faire. Aujourd'hui, il est possible d'affirmer que les territoires ruraux prennent enfin leur pleine place aux côtés des urbains, apportant des solutions aux problèmes des villes, qui sont autant de revitalisations des campagnes. Le contrat entre urbains et ruraux devient gagnant-gagnant, dans l'esprit des « contrats de réciprocité », un concept d'avenir porté par le Député Alain Calmette. Loin de s'opposer aux urbains, les territoires ruraux en deviennent les « exutoires » comme le dit Pierre Rabhi interviewé par Ruralitic en juin dernier, c'est-à-dire la condition de possibilité de leur survie, et se développent selon un modèle autonome et hyper-connecté.

Les élus locaux sont au cœur de cette révolution des territoires. Ils travaillent avec les citoyens, avec les entreprises, et ont appris à se nourrir d'experti-

ses privées, même issues de grands groupes, sans complexe. Engie Inéo par exemple qui accompagne plusieurs sur les smart grids (le croisement des réseaux numériques et énergétiques) mais va plus loin que son strict rôle de constructeurs de réseaux en les conseillant sur le déploiement de services numériques aux populations. Les élus ruraux n'achètent plus sur étagères et veulent du sur-mesure. De sceptiques, voire résistants, ils sont devenus ambassadeurs du Numérique, ils ont fait leur révolution copernicenne et savent qu'aujourd'hui, le fonctionnement est aussi important que l'investissement, qu'animer le territoire, lui donner la parole, c'est le faire vivre et donner envie d'y rester et d'y venir. Progressivement,

“Les élus ruraux voient aujourd'hui comment le Numérique permet de produire plus d'économie, plus de formation, plus d'éducation, plus de santé, plus de services au public, et plus d'emploi.”

Les élus ruraux s'emparent des outils numériques, et comme nous tous en deviennent familiers. Ils voient aujourd'hui comment le Numérique permet de produire plus d'économie, plus de formation, plus d'éducation, plus de santé, plus de services au public, et plus d'emploi.



Aujourd'hui, il est possible d'affirmer que les territoires ruraux prennent enfin leur pleine place aux côtés des urbains, apportant des solutions aux problèmes des villes, qui sont autant de revitalisations des campagnes.

Credit photo - Mike Richter-Fotolia.com

Pour la ruralité, avec le Numérique, tous les voyants sont donc « au vert »...

S. C.

En savoir plus

RURALITIC est le rendez-vous national des élus ruraux et du numérique, en partenariat avec le Conseil départemental du Cantal, la Région Auvergne-Rhône Alpes, l'AMRF, l'ANPP, l'ANNR, placé sous le haut-patronage du Président de la République.

Depuis 2005, RURALITIC aide les élus ruraux à mettre en place des politiques numériques d'infrastructures et d'usages.

En 2015, RURALITIC a publié son *Manifeste* : http://www.petitions24.net/le_manifeste_des_smart_villages